



Hôpital de Jour Chirurgical

FICHE D'INFORMATION AU PATIENT : PARCOURS ET SOINS

Nom :

Prénom :

Intervention :

Chirurgien : Dr

Date opératoire : .. / .. / 20 ..

Vous ou l'un de vos proches allez subir une opération à l'Hôpital de Jour Chirurgical du CHR de la Haute Senne.

Pour le bon déroulement de l'intervention et pour votre sécurité, nous vous demandons de respecter les points suivants :

Lors de votre consultation :

Votre chirurgien vous a invité à vous rendre au secrétariat de pré-admission ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h30.

A cette occasion, la secrétaire réservera votre chambre ou place à l'Hôpital de Jour Chirurgical (précisez si vous désirez une chambre particulière) et planifiera votre

intervention au bloc opératoire, elle vous donnera un kit de savon désinfectant cutané avec les explications nécessaires et vous guidera pour compléter les documents.

- **Pré-admission Chirurgie :**
Mme Laline (067/348 791) et
Mme Manderlier (067/348 414).
- **Pré-admission Gynécologie et Orthopédie :**
Mme Dereume (067/348 793) et
Mme Deloose (067/348 507).
- **Pré-admission Ophtalmologie :**
Mme Monticelli (067/348 786).

Présentez-vous au secrétariat de pré-admission avec votre dossier d'admission de l'Hôpital de Jour Chirurgical remis par le chirurgien.

Le secrétariat de pré-admission planifiera les rendez-vous de vos examens préopératoires.

Le premier jour ouvrable avant l'intervention chirurgicale :

date / / 20...

Nous vous demandons de téléphoner à l'Hôpital de Jour Chirurgical (067/348 375 ou 067/348 379) **entre 14h30 et 16h** pour connaître l'heure de votre admission ainsi que l'heure de votre intervention mais aussi pour confirmer votre présence.

- **Rassemblez les documents utiles** pour le médecin, l'hôpital et ceux devant être remplis (consentement rempli et signé, résultats d'examens, carte d'identité, certificat d'incapacité, documents d'assurance, document employeur, y compris pour votre accompagnant).
- **Enlevez** tous les bijoux, piercing, maquillage, vernis à ongle et ongles à résine.
- **Préparez certains effets personnels** et de confort (élastique pour attacher les cheveux longs, pantoufles, lecture, MP3, ...).
- **Vos médicaments** : n'ingérez aucun médicament hormis ceux autorisés ou prescrits par votre chirurgien et/

ou anesthésiste, emportez avec vous tous vos médicaments habituels.

- **Être à jeun** : à partir de minuit pour les solides et les boissons épaisses. De l'eau claire peut être bue jusqu'à 3h avant l'intervention, sauf avis contraire donné par l'anesthésiste en consultation.
- Il est recommandé de **stopper le tabac plusieurs jours avant l'intervention** (>72h).
- Si vous êtes **diabétique**, bien suivre les instructions données par l'anesthésiste en consultation concernant vos médicaments, votre insuline et votre régime.
- **Prenez une douche avec le savon désinfectant** que la secrétaire vous a remis.



Le jour de votre intervention :

date / / 20...

Avant de quitter votre domicile, vous devez prendre une seconde douche avec le savon désinfectant.

- **Présentez-vous à l'accueil de l'hôpital (guichet n°5 ou 6)** à l'heure précise convenue la veille avec l'Hôpital de Jour Chirurgical, muni de vos affaires; soyez ponctuel.
- N'emportez avec vous aucun objet de valeur et peu d'argent.
- Après les formalités administratives, le service accueil vous orientera vers l'Hôpital de Jour Chirurgical où l'infirmière vous conduira à votre chambre, vous aidera à compléter votre dossier, récupérera vos documents. Elle effectuera certaines vérifications : le degré de jeûne, la prise de vos médicaments et vous aidera à mettre votre blouse d'opéré, charlotte, ...

Il est possible que l'heure de votre intervention ne corresponde pas toujours à celle annoncée la veille, vous serez tenu informé de toute modification éventuelle.

Avant votre départ au bloc opératoire, l'infirmière vous demande d'uriner, d'ôter vos prothèses dentaires et auditives (selon le type d'anesthésie), vous administre un médicament relaxant selon consigne de l'anesthésiste en consultation.

À votre arrivée au bloc opératoire, l'infirmière du bloc opératoire vous prend en charge, vous installe sur la table d'opération et procède avec l'anesthésiste à la

mise en place d'une perfusion et des appareils de surveillance.

Votre anesthésiste du jour procède selon les accords établis entre son collègue en consultation et vous. Tout changement vous sera notifié.

Si votre anesthésie est partielle, vous pouvez communiquer avec tout le personnel et assister à la désinfection de la peau et la mise en place des champs opératoires stériles.

Après votre intervention, vous passez en salle de repos et de réveil pour une surveillance continue le temps nécessaire à votre récupération (5-60 min, dépendant de votre intervention et de l'anesthésie reçue).

Le départ pour votre chambre sera attesté par votre anesthésiste ou un de ses confrères qui donne également les instructions de reprise de boissons, d'aliments (collation) et de médicaments.



Après l'opération :

Dans votre chambre : l'infirmière veille régulièrement à votre confort et bien-être par l'évaluation et le traitement de votre douleur et tout autre désagrément ainsi qu'une surveillance régulière de vos paramètres.

Le premier lever doit toujours être effectué en présence d'une infirmière.

L'infirmière vous suggérera l'heure de sortie en fonction des critères de sortie établis et validés pour veiller à votre sécurité, en étant reconduit à domicile par un tiers.

Elle vous remet :

- vos documents personnels,
- votre lettre de sortie que vous remettrez à votre médecin traitant,
- une ordonnance pour les médicaments,
- un rendez-vous chez votre chirurgien,
- un certificat d'incapacité,
- des documents d'assurance
- un document spécifique de soins à domicile
- et **une enquête de satisfaction.**

Nous insistons sur l'importance de remplir ce document d'enquête de satisfaction et de nous le renvoyer. Cela nous permet d'améliorer sans cesse le service et les soins offerts.

Si la situation le nécessite, votre séjour sera prolongé de plusieurs heures ou d'une nuit dans une autre unité pour assurer votre sécurité et la garantie de vous offrir des soins de qualité.

Chez vous :

Le CHR de la Haute Senne avertit votre médecin traitant de l'intervention et de ses suites. Le lendemain de l'intervention, une infirmière vous téléphone pour s'assurer du bon déroulement des soins à votre domicile et répond éventuellement à vos questions.

Vous devez prendre les médicaments et antidouleurs tels qu'ils vous ont été prescrits. Un adulte valide et lucide doit être auprès de vous la première nuit.

Reposez-vous, ne consommez ni alcool, ni sédatif, ne conduisez pas votre voiture, ni votre vélo. N'utilisez pas de machine, ne prenez aucune décision importante et ne signez aucun document. Tenez compte de toutes ces mesures durant au moins 48h.

Toujours à votre disposition pour tout renseignement complémentaire durant les jours qui suivent au :

067/348 375

Nous vous souhaitons une bonne convalescence.

